

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU CADRE DE VIE
Délégation régionale de Basse-Normandie

Etang de Gattemare

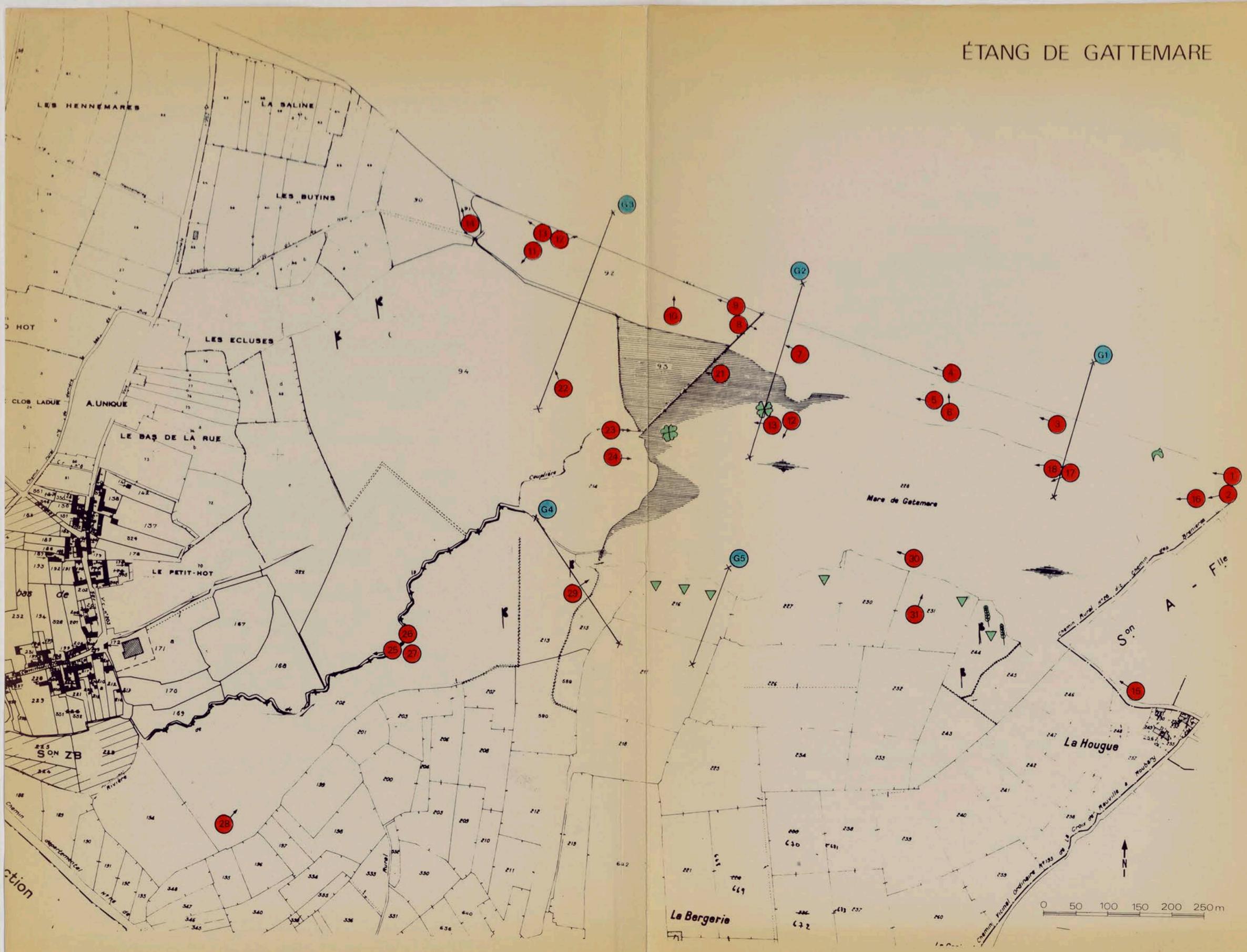
Centre de recherches sur la vie rurale

UNIVERSITE DE CAEN

Automne 1980

ENV
410

ÉTANG DE GATTEMARE



DIAPPOSITIVES D'ILLUSTRATION :

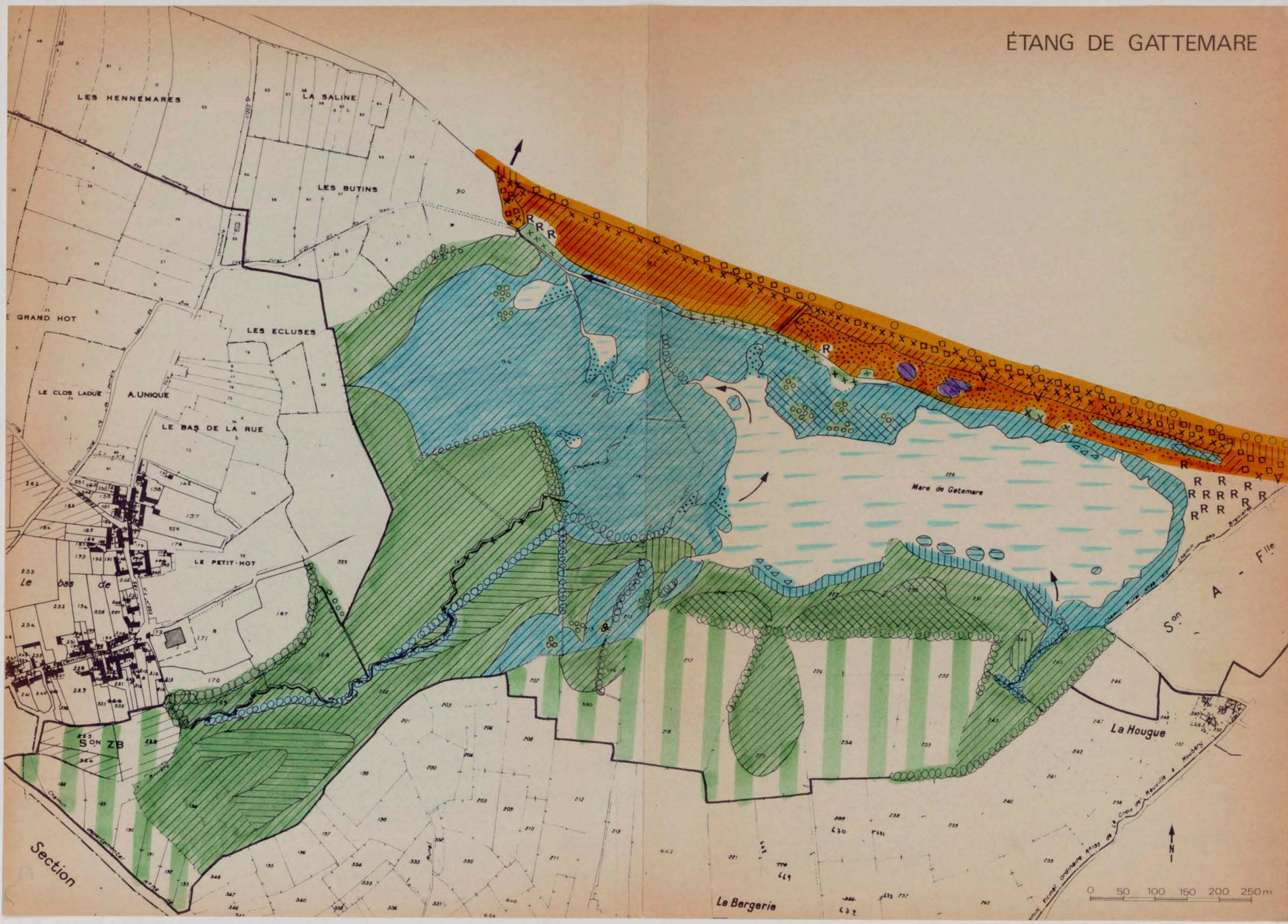
- emplacement de prise de vue et n° de référence
- ↔ axe approximatif de prise de vue

QUELQUES PLANTES RARES :

- ♣ *Linaria arenaria*
- ▼ *Parentucellia (= Eufragia) viscosa*
- ⊕ *Epilobium palustre*
- ⊖ *Triglochin palustre*
- ⊥ *Scirpus tabernaemontani*
- X Transects

ÉTANG DE GATTEMARE

VEGETATION



DE DUNES :

-  *Atriplicetum laciniatae*
-  *Agropyretum junceiforme*
-  *Crambetum maritimae*
-  *Crithmo-Crambetum maritimae*
-  *Ammophiletum arenariae*
-  Zones dégradées
-  *Koelerion albescentis*
-  Zones saumâtres
-  transition à *Anthemis nobilis*

AQUATIQUE OU FRANCHEMENT MARECAGEUSE :

-  *Lemnetum minoris*
-  fossés et ruisseaux
-  à *Polygonum amphibium*
-  Scirpaie lacustre
-  Scirpaie palustre
-  Typhaie
-  Phragmitaie
-  eau libre

TERRESTRE :

-  prairies hygrophiles banales
-  prairies hygrophiles tourbeuses
-  prairies hygroph. tourbeuses, un peu acides
-  prairies mésophiles ou cultures
-  bouquets de *Salix atrocineria*
-  landes à *Ulex europaeus*
-  haies (à Orme, essentiellement)
-  Zones rudéralisées

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Délégation régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Basse-Normandie

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT
à CAEN

DD - Documentation

N° D'INVENTAIRE : 4959



Date : 17.10.82

N° inv. : 2270.

07.05-05/1039

ETANG DE GATTEMARE

Etude en vue du classement
en réserve naturelle

Etude réalisée par le
CENTRE DE RECHERCHES SUR LA VIE RURALE

Université de CAEN

Automne 1980

Cette étude a été réalisée sous la direction scientifique de Monsieur le Professeur Pierre BRUNET, Directeur du Centre de Recherches sur l'Evolution de la Vie Rurale de l'Université de CAEN, à la demande de Monsieur le Délégué régional à l'Architecture et à l'Environnement de Basse-Normandie, et avec la collaboration de Michel PROVOST, maître-assistant, pour l'étude de la végétation, de Gérard DEBOUT, du groupe ornithologique normand, pour l'étude de l'avifaune et de Marie-Claude DIONNET, assistante de recherches au C.N.R.S., pour l'étude foncière.

Cartographie de Christine GAUBERT, Christian FOUETILLOU, et Ariane ROBERT.

S O M M A I R E

I N T R O D U C T I O N

I A N A L Y S E D U M I L I E U

A - LA VEGETATION.....	8
a - Végétation de dunes.....	8
b - Végétation aquatique ou franchement marécageuse.....	14
c - Végétation terrestre.....	21
Conclusion.....	24
B - L'AVIFAUNE.....	29
a - Pourquoi cette richesse ?.....	29
b - Les oiseaux et les biotopes.....	31
c - Conclusion.....	36
Annexe 1.....	37
Annexe 2.....	40

I I E T U D E F O N C I E R E

Commune de GATTEVILLE-PHARE.....	44
Liste des parcelles.....	44
Liste des propriétaires.....	45
Commune de GOUBERVILLE.....	46
Liste des parcelles.....	46
Liste des propriétaires.....	47

I L L U S T R A T I O N S

I CARTES ET CROQUIS

DANS LE TEXTE

-Plan de situation.....	6
-Transect phyto-écologique G1 et G2.....	26
-Transect phyto-écologique G3 et G4.....	27
-Transect phyto-écologique G5.....	28

HORS TEXTE

- Plan de délimitation du site au 1/5000
- Carte de la végétation au 1/5000
- Carte de la localisation des plantes rares, des photos et des diapositives, au 1/50.000

II PHOTOGRAPHIES

Ph. 1 - Panorama sur l'ensemble du cordon dunaire.....	9
Ph. 3 - Détail de la zonation du cordon dunaire.....	9
Ph. 15 - Panorama de Gattemare.....	15
Ph. 30 - Les eaux de la grande mare et sa rive sud.....	15
Ph. 19 - Un aspect de la grande roselière.....	19
Ph. 22 - Une petite mare accessoire.....	19

I N T R O D U C T I O N

Vers le Nord-Est, les plateaux de la presqu'île du Cotentin s'abaissent doucement vers le littoral et sont incisés de quelques petits vallons, aux versants très évasés. Ces vallons ont été creusés au-dessous du niveau actuel de la mer, lors de la dernière régression contemporaine de la période froide du Quaternaire.

Pendant la remontée du niveau marin, un cordon sableux a barré ces vallons. Ce cordon gêne l'écoulement des ruisseaux vers la mer et retient derrière lui un étang. La très faible capacité de transport en alluvions de ces cours d'eau ralentit beaucoup le comblement de ces étangs.

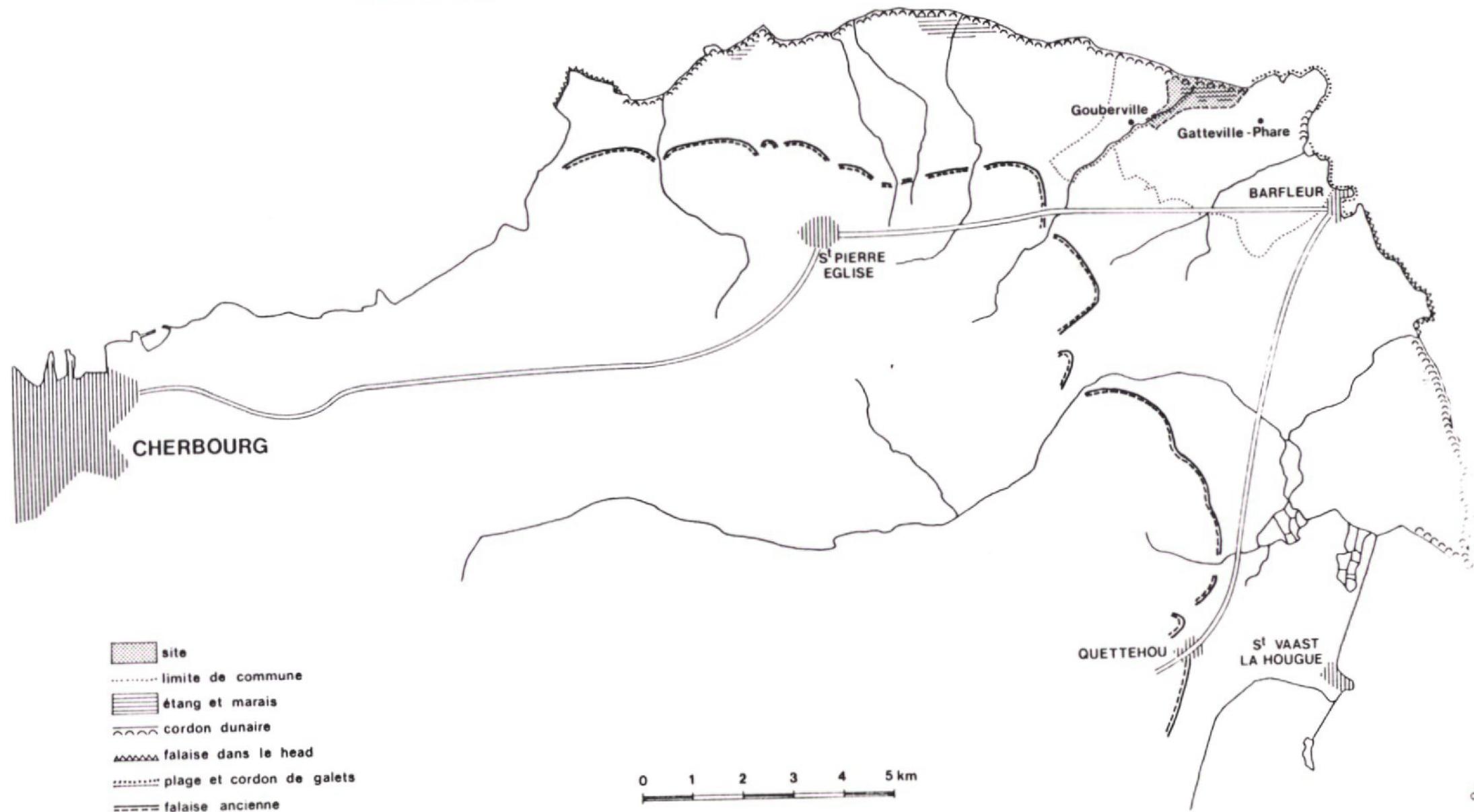
Ainsi s'est créé l'étang de GATTEMARE au débouché du ruisseau de la Couplière.

L'intérêt de ce site (104 hectares) tient dans l'étendue des surfaces en eaux et en végétation aquatique (10 ha de cordon littoral, 17 ha de plans d'eau, 24 ha de zones marécageuses, 53 ha de prairies inondables). Son extension en fait un ensemble morphologique et biologique assez complet dont la valeur est renforcée par sa position géographique sur les trajets des migrations animales. Or les menaces qui se manifestent déjà (dégradations du cordon, dépôts d'ordures, pollution continentale) rendent urgente sa préservation.

Pierre BRUNET

ETANG DE GATTEMARE

Plan de situation



I ANALYSE DU MILIEU

A - V E G E T A T I O N

- a) de dunes : recouvre, fixe et caractérise le cordon sableux qui isole la mare de la mer. Le substrat est grossier, graveleux et de nature essentiellement siliceuse. D'importants cordons de galets s'intercalent et parfois composent le haut de l'estran. Ce dernier est remarquable par la pente très forte qu'il présente, caractère à mettre en relation avec une plongée brutale de l'ensemble de la côte et avec des courants longitudinaux importants ne favorisant pas l'accumulation de sédiments fins.

Atriplicetum laciniatae

- groupement végétal annuel, pionnier, caractérisant le haut de plage.
- végétation très ouverte, instable et ne jouant aucun rôle dans la fixation ou l'accumulation des sédiments.
- composé d'espèces halo-nitrophiles, très spécialisées en ce qui concerne les caractéristiques (*) :

* <i>Atriplex laciniata</i>	<i>Beta maritima</i>
* <i>Atriplex glabriuscula</i>	<i>Honkenya peploides</i>
* <i>Cakile maritima</i>	<i>Matricaria maritima</i>
* <i>Polygonum raii</i> RR	<i>Agropyrum junceiforme</i>
* <i>Crambe maritima</i> R	<i>Sonchus arvensis</i> R

- les espèces soulignées indiquent la nature grossière du sable (on considère parfois le groupement comme une association différente, l'*Atriplicetum glabriusculae*).
-



Photo 1 : Panorama sur l'ensemble du cordon dunaire, avec successivement de droite à gauche : l'estran, le haut de plage avec amorce de dune embryonnaire et les touffes de *Crambe* (bleuté), le *Crithmo-Crambetum* (touffes vert sombre), la pelouse de la dune fixée, puis la retombée continentale et la mare.



Photo 3 : Détail de la zonation du cordon dunaire. Au premier plan : un pied de *Crambe* (bleuté) en fruits, le *Crithmum* (vert foncé), *Daucus gummifer*, *Matricaria maritima*, etc.

Agropyretum junceiforme

- groupement végétal vivace, normalement fixateur et constructeur de la dune embryonnaire.
 - l'élément fondamental est *Agropyrum junceiforme* -le Chiendent des sables- Graminée extrêmement active, vigoureuse et résistante ; elle est accompagnée de quelques autres espèces :
 - * *Agropyrum junceiforme* abt *Matricaria maritima*
 - * *Honkenya peploides* *Cakile maritima* R
 - l'extension du groupement est ici limitée grandement par la tendance érosive du milieu marin vis-à-vis de laquelle il ne constitue qu'un frein médiocre.
-

Crambetum maritimae

- groupement se situant au niveau des deux précédents mais sur substrat très grossier, composé essentiellement de cordons de galets.
 - *Crambe maritima* (le Chou marin) en est l'élément le plus caractéristique. Il s'agit d'une puissante plante vivace, halonitrophile et qui ici apparaît nettement dans le paysage à l'époque de sa floraison (juin). D'origine nordique, elle présente à Gatteville sa dernière population importante vers le sud et l'ouest. C'est d'ailleurs la plus belle station de toute la Normandie. Quelques autres espèces accompagnent le chef de file :
 - * *Crambe maritima* abt *Matricaria maritima* abt
 - * *Glaucium flavum* abt *Crithmum maritimum*
 - * *Agropyrum junceiforme* abt *Rumex crispus*
 - Beta maritima* abt *Senecio vulgaris*
 - Honkenya peploides* abt *Sonchus oleraceus* R
 - avec le suivant, ce groupement est certainement le plus original de cette portion de côte normande. Il ne semble pas menacé actuellement, ni par la pression touristique, ni par l'érosion marine.
-

Crithmo-Crambetum maritimae

- association végétale caractéristique de la limite supérieure normale d'atteinte de la mer sur estran graveleux, elle marque le passage entre la dune embryonnaire proprement dite et les groupements du cordon dunaire principal, en voie de fixation.

- *Crithmun maritimum* en est l'espèce la plus caractéristique bien qu'en principe il s'agisse plutôt d'une plante de la zone des embruns des falaises littorales où elle se fixe à la faveur des fissures du rocher. Sa présence ici est en relation directe avec la nature très grossière du substrat. Le groupement comprend les espèces suivantes :

* <i>Crithmun maritimum</i> abt	<i>Cochlearia danica</i>
* <i>Crambe maritima</i>	<i>Hypochoeris radicata</i> R
<i>Agropyrum junceiforme</i> abt	<i>Leontodon taraxacoides</i> R
<i>Festuca rubra arenaria</i> abt	<i>Sedum acre</i> R
<i>Glaucium flavum</i>	<i>Eryngium maritimum</i> RR
<i>Euphorbia paralias</i>	

- c'est là qu'on trouvait encore il y a une dizaine d'années le rarissime *Diotis maritima*, espèce méditerranéenne très localisée en Normandie. Il semble avoir disparu de cette localité par suite de cueillettes trop importantes.

Ammophiletum arenariae

- groupement pionnier vivace, principal fixateur et édificateur des cordons dunaires non soumis directement à l'action de la mer.

- végétation puissante, encore ouverte mais dominée, au moins localement, par les grosses touffes d'Oyat (*Ammophila arenaria*), lequel est accompagné d'un certain nombre d'autres espèces :

* <i>Ammophila arenaria</i>	<i>Crithmun maritimum</i>
* <i>Calystegia soldanella</i> abt	<i>Armeria maritima</i>
* <i>Euphorbia paralias</i>	<i>Festuca rubra arenaria</i>
* <i>Eryngium maritimum</i>	(<i>Centranthus ruber</i>) R

- en réalité, il n'y a plus ici de construction d'un cordon dunaire. Cette végétation correspond plutôt à une reprise d'activité d'une vieille dune fixée, ceci par érosion et gain progressif de la mer. Bien souvent d'ailleurs, on la retrouve sur le versant continental, au niveau d'anciens enlèvements de sable. L'Oyat est alors absent et le groupement se trouve dominé par le Panicaut (*Eryngium maritimum*).

Koelerion albescentis

- on regroupe sous ce nom l'essentiel des associations végétales de la dune fixée herbue. Le sable est maintenant presque totalement recouvert de végétation. Les effets du vent, des embruns, des ensablements, sont bien atténués. Beaucoup de plantes non spécialement halophiles peuvent s'installer et constituer une pelouse, plus ou moins riche en annuelles et en mousses. Parallèlement, l'évolution du sol va pouvoir se déclencher grâce à une relative stabilité.

- la Graminée caractéristique, *Koeleria albescens*, n'est pas présente ici mais on retrouve bon nombre de ses compagnes ordinaires :

* <i>Galium verum littoreum</i>	abt	<i>Matricaria maritima</i>
* <i>Festuca rubra arenaria</i>	abt	<i>Daucus gummifer</i>
* <i>Ononis repens maritima</i>	abt	<i>Crithmum maritimum</i>
* <i>Bromus thominii</i>		<i>Lotus corniculatus</i>
* <i>Tortula ruraliformis</i>		<i>Hieracium pilosella</i>
* <i>Plantago sphaerocephala</i>		<i>Hypochoeris radicata</i>
* <i>Galium mollugo dunense</i>		<i>Orobanche minor</i>
<i>Silene maritima</i>	abt	<i>Senecio jacobaea</i>
<i>Eryngium campestre</i>	abt	<i>Polycarpon tetraphyllum</i>
<i>Sedum acre</i>	abt	<i>Trifolium occidentale</i> R
<i>Armeria maritima</i>		<i>Spiranthes spiralis</i> R
<i>Carex arenaria</i>		<i>Orobanche purpurea</i> R

- ce type de végétation est particulièrement bien représenté sur la retombée continentale du cordon dunaire dans sa partie ouest. Vers le centre et l'est, d'importants enlèvements de sable l'ont fait disparaître, laissant à sa place une vaste dépression longitudinale occupée par des végétations diverses, dégradées, hygrophiles, aquatiques ou même saumâtres.

Zones dégradées

- les dégradations affectent surtout la dune fixée. Les causes sont variables et l'impact plus ou moins profond.

- le piétinement répété ou le passage des véhicules détruisent rapidement la couverture végétale ; le sable ainsi mis à nu se trouve colonisé dans un premier stade par des espèces pionnières, annuelles en majorité. Le groupement se renouvelle d'année en année tant que la dégradation s'exerce, il comprend :

* <i>Phleum arenarium</i>	<i>Aira praecox</i>
* <i>Catapodium marinum</i>	<i>Aira caryophyllea</i>
* <i>Bromus thominii</i>	<i>Trifolium campestre</i>
* <i>Linaria arenaria</i> R	<i>Erodium cicutarium</i>
<i>Cerastium semidecandrum</i>	<i>Jasione montana</i>
<i>Vulpia bromoides</i>	<i>Arenaria serpyllifolia</i>

- lorsque la dune a été éventrée, par des enlèvements massifs de sable par exemple, puis qu'elle s'est trouvée abandonnée à elle-même, la végétation a repris peu à peu ses droits et amené l'installation de pelouses, généralement différentes du *Koelerion* d'origine.

- lorsque le substrat est sec et exclusivement sableux, c'est une dense prairie à *Agropyrum repens* qui s'installe. La Graminée est accompagnée de *Beta maritima*, *Matricaria maritima*, *Armeria maritima*, etc...

- dans le cas d'une relative humidité du sol (excavation un peu plus profonde et approchant de la nappe), on observe plutôt une pelouse à *Agrostis stolonifera maritima*, *Rumex crispus*, *Eupatorium cannabinum*, *Solanum dulcamara*, etc...

Zones saumâtres

- toujours au fond de ces excavations artificielles qui ont éventré la dune, on observe parfois un groupement original, halophile, pionnier des zones sablo-vaseuses, humides et légèrement salées ; il comprend :

* <i>Festuca rubra littoralis</i>	abt	<i>Suaeda maritima</i>
* <i>Spergularia marina</i>		<i>Matricaria maritima</i>
* <i>Puccinellia fasciculata</i>	R	<i>Beta maritima</i>

Anthemis nobilis

- cette jolie Composée odorante fait encore partie de la dune mais elle en marque la limite de sécheresse. Elle forme une ligne au contact des zones sableuses touchées par les fluctuations du niveau de la mare. Dans les portions piétinées, elle est souvent accompagnée de *Cynodon dactylon*.

b) aquatique ou franchement marécageuse : ce sont non seulement les végétations occupant les eaux de la grande mare ou des ruisseaux et fossés qui s'y jettent mais aussi celles des terrains très humides, souvent inondés en hiver, et contenant une forte proportion d'humus, voire de tourbe.

Malgré la proximité de la mer et leur position plus basse lors des grandes marées hautes, les eaux de la mare s'avèrent douces. Les quelques traces de chlorure qui peuvent y être décelées proviennent essentiellement du dépôt des embruns apportés les jours de fort vent du large. On note cependant une grande rareté de la végétation aquatique proprement dite, tant immergée que flottante. De l'avis du Garde-chasse local, il s'agirait d'un problème de pollution apportée par le Ruisseau de la Couplière...



Photo 15 : Panorama de Gattemare pris des abords du village de Gatteville. On perçoit bien l'étendue des roselières.



Photo 30 : Les eaux de la grande mare et sa rive sud. Au premier plan on observe une population de *Polygonum amphibium* et au second un ancien ponton.

Lemnetum minoris

- groupement très pauvre puisque réduit à une seule espèce, la Lentille d'eau commune, le *Lemna minor*.
- végétation flottante, totalement libre, elle recouvre de nombreuses petites mares-satellites ou certaines anses de la grande mare. Sa répartition dépend grandement du régime des vents. Ainsi la carte, dressée à la mi-juillet 1979, indique la dominance des vents d'est dans les jours qui ont précédé les observations...
- très variable aussi en étendue, suivant les saisons ou les années ; invisible en hiver où elle est réduite à de petits bourgeons tombés sur la vase du fond, elle peut très rapidement recouvrir des surfaces considérables grâce à une multiplication végétative extraordinairement active.

Polygonum amphibium

- dans sa forme aquatique, cette plante flottante, aux délicates inflorescences roses, est la seule à représenter la végétation lacustre enracinée des eaux peu profondes.
- elle se montre, de plus, très localisée.

Fossés et ruisseaux

- ils se révèlent beaucoup plus riches en végétation immergée ou flottante. Trois cas distincts sont à envisager :

. les ruisseaux, aux eaux courantes, renouvelées, avec :

- | | |
|---|------------------------------|
| * <i>Callitriche</i> sp. pl. (dont <i>C. obtusangula</i> dmt) | |
| * <i>Nasturtium officinale</i> | <i>Sparganium erectum</i> |
| * <i>Apium nodiflorum</i> | * <i>Veronica beccabunga</i> |

. les fossés récemment curés, avec encore beaucoup d'espèces immergées :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| * <i>Potamogeton crispus</i> | <i>Lemna minor</i> |
| * <i>Potamogeton densus</i> | <i>Glyceria fluitans</i> |
| * <i>Potamogeton natans</i> R | <i>Ceratophyllum demersum</i> |
| * <i>Hydrocharis morsus-ranae</i> | <i>Callitriche obtusangula</i> |

. les fossés mal entretenus et envahis par la végétation, avec de nombreuses plantes flottantes ou même en grande partie dressées au-dessus de l'eau :

* <i>Apium nodiflorum</i>	<i>Juncus effusus</i>
* <i>Sparganium erectum</i>	<i>Nasturtium officinale</i>
* <i>Glyceria maxima</i>	<i>Epilobium hirsutum</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Oenanthe crocata</i>
<i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Sium erectum</i>
<i>Rumex hydrolapathum</i>	<i>Scrophularia aquatica</i>
<i>Iris pseudacorus</i>	

Scirpaie lacustre

- encore franchement aquatique, cette végétation est composée quasi-exclusivement par le Grand Jonc des tonneliers - *Scirpus lacustris* - qui dresse ses longues tiges souples au-dessus de la surface de l'eau.
- localisée en deux secteurs d'eau peu profonde, proches des rives de la Grande mare.

Scirpaie palustre

- groupement plus ou moins amphibie, représentant le passage du monde aquatique à la terre ferme sur la rive sud de la Grande mare.
- le substrat est généralement un peu tourbeux.
- les principales espèces rencontrées sont :

* <i>Eleocharis palustris</i> abt	<i>Polygonum hydropiper</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Baldellia ranunculoides</i>
<i>Ranunculus sceleratus</i>	<i>Rumex hydrolapathum</i>
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	<i>Equisetum fluviatile</i>

Typhaie

- végétation des berges aux pentes très douces, supportant des variations du niveau de l'eau assez importantes mais demandant à garder les pieds immergés au cours de l'été.
- le substrat est généralement riche en vase organique, voire un peu tourbeux.

- dominées par le petit Roseau-massette *-Typha angustifolia-* ces puissantes végétations marquent bien le paysage des rives de la Grande mare, en particulier au sud, ou encore au coeur de certaines étendues de roselière à Phragmite.

- dans leur forme typique, elles comprennent les espèces suivantes :

* <i>Typha angustifolia</i> abt	<i>Galium elongatum</i>
<i>Athyrium filix-femina</i> abt	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Rumex hydrolapathum</i> abt	<i>Lycopus europaeus</i>
<i>Epilobium hirsutum</i> abt	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Epilobium parviflorum</i>	<i>Ranunculus sardous</i> R
<i>Epilobium palustre</i> R	<i>Sium erectum</i> R
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	

- au NE, en bordure d'une dépression aquatique un peu saumâtre, on retrouve une végétation proche mais très appauvrie, comprenant :

<i>Typha angustifolia</i> abt	<i>Scirpus tabernaemontani</i>
<i>Ranunculus sceleratus</i>	<i>Samolus valerandii</i> R

Phragmitaie

- puissante végétation, très largement dominée par le Roseau à plumets *-Phragmites communis-*, très hygrophile et supportant d'assez importantes variations de niveau d'eau et de salinité de celle-ci.

- le sol s'avère généralement riche en matière organique et souvent même un peu tourbeux ; cependant le Phragmite peut se développer aussi sur du sable inondé régulièrement.

- c'est la végétation hygrophile dominante de la mare de Gatteville ; elle lui confère tout son intérêt ornithologique et cynégétique.

- fabriquant, accumulant et fixant une importante quantité de matière organique, cette roselière a déjà partiellement comblé la mare à l'ouest.

- la puissance concurrentielle du Roseau n'empêche pas un certain nombre d'autres espèces hygrophiles de se développer.



Photo 19 : Un aspect de la grande roselière sur la rive nord. On reconnaît le Phragmite, quelques roseaux-massettes, le grand *Rumex hydrolapathum*, l'Epilobe, la Salicaire, etc.



Photo 22 : Une petite mare accessoire où aiment à frayer les Carpes et se reposer les petits Echassiers. Au premier plan : un tapis flottant de Lentilles d'eau.

- on peut distinguer une phragmitaie à peu près "brute", peu touchée par les actions humaines directes, puissante, ne comprenant que de grandes héliophytes :

* <i>Phragmites communis</i> abt	<i>Polygonum amphibium terrestre</i>
* <i>Epilobium hirsutum</i> abt	<i>Iris pseudacorus</i>
<i>Lythrum salicaria</i> abt	<i>Myosotis coespitosa</i>
* <i>Rumex hydrolapathum</i> abt	<i>Apium nodiflorum</i>
* <i>Calystegia sepium</i>	<i>Lychnis flos-cuculi</i>
* <i>Solanum dulcamara</i>	* <i>Carex riparia</i>
<i>Urtica dioica</i>	<i>Carex pseudo-cyperus</i> R
<i>Epilobium palustre</i> R	

et une forme un peu plus clairsemée par des fauchages plus ou moins réguliers et admettant des compagnes plus nombreuses et de plus petite taille :

<i>Phragmites communis</i>	<i>Lotus uliginosus</i>
<i>Glyceria maxima</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>
<i>Festuca arundinacea</i>	<i>Ranunculus acer</i>
<i>Juncus effusus</i>	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Poa trivialis</i>	<i>Oenanthe fistulosa</i>
<i>Carex riparia</i>	<i>Potentilla anserina</i>
<i>Carex otrubae</i>	<i>Lychnis flos-cuculi</i>
<i>Iris pseudacorus</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Pulicaria dysenterica</i>	<i>Polygonum amphibium terrestre</i>
<i>Mentha aquatica</i>	<i>Dactylorhiza maculata</i>

- les contacts et les formes de passage sont nombreux : avec les végétations aquatiques et la typhaie d'une part, avec les prairies hygrophiles ou tourbeuses, avec les bois hygrophiles à Saule d'autre part. Ils représentent une succession de types de végétation au long d'un gradient d'humidité croissant ou décroissant, ou encore des stades dynamiques dans le comblement et l'exhaussement progressif du terrain au-dessus de la nappe aquatique.

- c) terrestre : c'est la végétation des terrains qui ne se trouvent plus inondés, ou alors exceptionnellement. Certains biotopes sont cependant encore fortement humides ou même tourbeux ; ils sont affectés par une nappe permanente et très proche de la surface. C'est le cas de nombreuses prairies bordant la mare au sud et à l'est ainsi que du fond plat de la petite vallée du Ruisseau de la Couplière, vers le sud-est.

Prairies hygrophiles banales

- ce sont des formations herbacées assez exubérantes, dominées par des Graminées (pas nécessairement très hygrophiles) et des Joncs.
- vouées au pâturage, elles sont caractérisées par une grande abondance des Joncs, fauchées, elles se montrent d'un bien meilleur rendement agronomique.
- leur composition floristique générale est la suivante :

<i>Juncus effusus</i> abt	<i>Ranunculus repens</i>
<i>Agrostis stolonifera</i> abt	<i>Ranunculus acer</i>
<i>Holcus lanatus</i> abt	<i>Pulicaria dysenterica</i>
<i>Poa trivialis</i>	<i>Potentilla anserina</i>
<i>Cynosurus cristatus</i>	<i>Trifolium repens</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Trifolium pratense</i>
<i>Festuca arundinacea</i>	<i>Prunella vulgaris</i>
<i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Cirsium palustre</i>

- certaines dépressions peuvent se trouver temporairement inondées au cours de l'hiver ; elles sont enrichies en espèces plus fortement hygrophiles :

<i>Alopecurus geniculatus</i>	<i>Carex hirta</i>
<i>Glyceria fluitans</i>	<i>Juncus bufonius</i>
<i>Ranunculus flammula</i>	<i>Myosotis caespitosa</i>
<i>Oenanthe fistulosa</i>	<i>Iris pseudacorus</i>
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	<i>Parentucellia viscosa</i> R
<i>Lotus uliginosus</i>	<i>Scirpus tabernaemontani</i> R

Prairies hygrophiles tourbeuses

- dans ce cas, le sol présente en surface une couche de matière organique mal décomposée, d'une épaisseur de un à plusieurs décimètres ; il est plus régulièrement humide et asphyxique.

- ce type de prairie humide est caractérisé par l'abondance du *Juncus subnodulosus* (= *J. obtusiflorus*) et des espèces de la Phragmitaie :

<i>Juncus subnodulosus</i> abt	<i>Cirsium palustre</i>
<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Galium palustre</i>
<i>Juncus effusus</i>	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Agrostis stolonifera</i>	<i>Samolus valerandii</i>
<i>Festuca arundinacea</i>	<i>Sium erectum</i>
<i>Holcus lanatus</i>	<i>Epilobium parviflorum</i>
<i>Phragmites communis</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>
<i>Lotus uliginosus</i>	<i>Polygonum amphibium terrestre</i>
<i>Potentilla anserina</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Mentha aquatica</i>	<i>Hypericum tetrapterum</i>
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	<i>Triglochin palustre</i> R

- comme les précédentes, ces prairies sont consacrées, soit au pâturage extensif, soit à la fauche ; leur productivité reste faible mais leur fraîcheur estivale leur confère un certain intérêt dans l'élevage local.

Prairies hygrophiles tourbeuses, un peu acides

- simple variante de la prairie précédente, caractérisée probablement par une acidité légèrement plus forte de la tourbe dont l'origine serait à rechercher.

- on retrouve le cortège général de la prairie tourbeuse mais ici le *Juncus acutiflorus* est largement dominant et on note la présence du *Dactylorhiza maculata*.

Bouquets de *Salix atrocineria*

- phase pionnière de la conquête arbustive des prairies hygrophiles ou de la Phragmitaie.
- ce type de végétation devrait être beaucoup plus représenté dans toutes les zones d'atterrissement mais l'homme l'a fait régresser considérablement, par coupes ou incendies, à l'avantage des prairies ou de la roselière.
- le cortège de ces îlots boisés ne présente pas grand chose de particulier ; on note :

<i>Salix atrocineria</i>	<i>Urtica dioica</i>
<i>Calystegia sepium</i>	<i>Solanum dulcamara</i>
<i>Symphytum officinale</i>	<i>Angelica sylvestris</i>

Landes à *Ulex europaeus*

- ces formations arbustives, provenant normalement de la dégradation de la forêt en terrain siliceux, correspondent ici à un mauvais entretien, sinon à l'abandon, de certaines portions de prairies mésophiles.
- la plante dominante est naturellement l'Ajonc d'Europe ; il est accompagné d'un certain nombre d'autres espèces, y compris des herbacées :

<i>Ulex europaeus</i>	<i>Hypochoeris radicata</i>
<i>Rubus sp.</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Vicia cracca</i>	<i>Holcus lanatus</i>
<i>Potentilla erecta</i>	<i>Stellaria graminea</i>
<i>Sieglingia decumbens</i>	<i>Anthoxanthum odoratum</i>

- ces landes peuvent être considérées comme un stade pré-forestier annonçant le retour des arbres tels qu'Ormes, Frênes et même Chênes.

Haies

- sur terrain bien drainé, souvent sur talus, on retrouve une partie d'un maillage bocager qui a certainement été plus développé autrefois.
 - la strate arborée est essentiellement dominée par l'Orme champêtre cependant que quelques arbustes composent une strate basse plus ou moins serrée ; on note surtout l'Aubépine et le Prunellier.
-

Zones rudéralisées

- les terrains vagues, les dépôts d'ordures, les bords de chemins représentent des milieux anthropogènes transitoires, au sol généralement enrichi en toutes sortes de substances et en particulier en nitrates.

- ils présentent une flore très particulière, dite rudérale (de décombres), constituée essentiellement d'espèces annuelles ou bi-annuelles, pionnières à extension rapide et à forte tendance nitrophile :

<i>Cirsium arvense</i>	<i>Artemisia absinthium</i>
<i>Cirsium vulgare</i>	<i>Atriplex hastata</i>
<i>Urtica dioica</i>	<i>Chenopodium album</i>
<i>Carduus nutans</i>	<i>Ballota nigra</i>
<i>Carduus tenuiflorus</i>	<i>Conium maculatum</i>
<i>Brassica nigra</i>	<i>Foeniculum vulgare</i>
<i>Hirschfeldia incana</i>	<i>Malva sylvestris</i>
<i>Arctium minus</i>	<i>Reseda luteola</i>
<i>Artemisia vulgaris</i>	<i>Sisymbrium officinale</i>

- quelques espèces subspontanées ont pu être observées auparavant (1965) dans les mêmes milieux :

<i>Acanthus mollis</i>	<i>Phalaris canariensis</i>
------------------------	-----------------------------

Conclusions

Bien qu'assez profondément transformé par l'homme, le site de la mare de Gatteville demeure particulièrement intéressant, tant d'un point de vue géomorphologique et paysager, donc touristique, que d'un point de vue botanique et écologique, donc scientifique.

Le cordon dunaire et sa végétation sont bien typiques des formations sableuses de la côte NE du Cotentin, originales pour toute la Normandie. On y observe un certain nombre de plantes rares ou atteignant une limite majeure de leur aire de répartition,

comme, par exemple : *Crambe maritima*, *Linaria arenaria*, *Polygonum raii*, *Glaucium flavum*, *Trifolium occidentale* ou *Puccinellia fasciculata*.

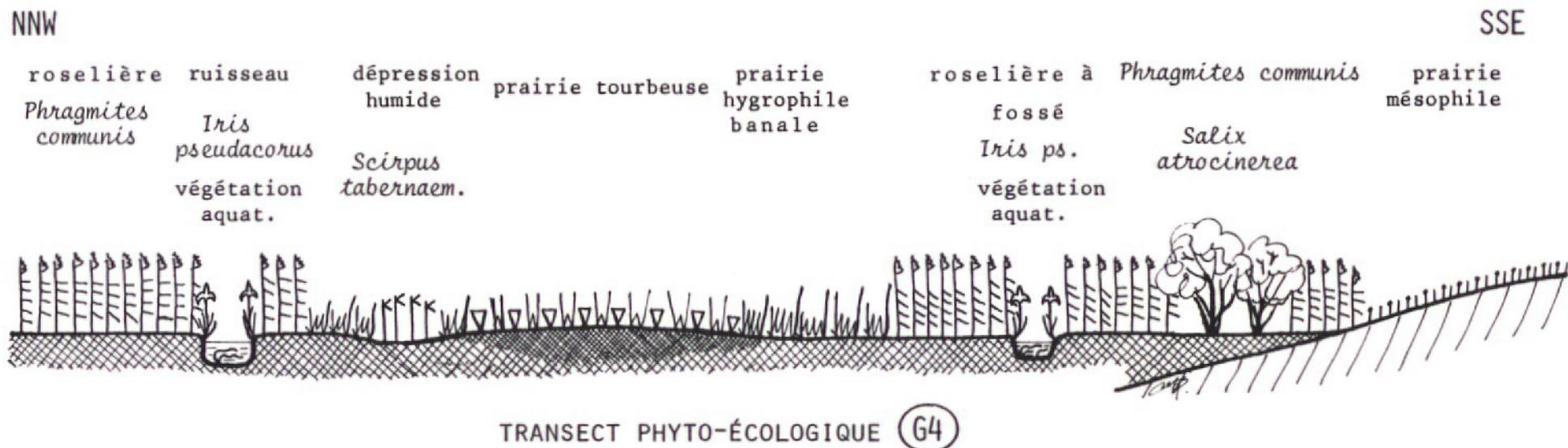
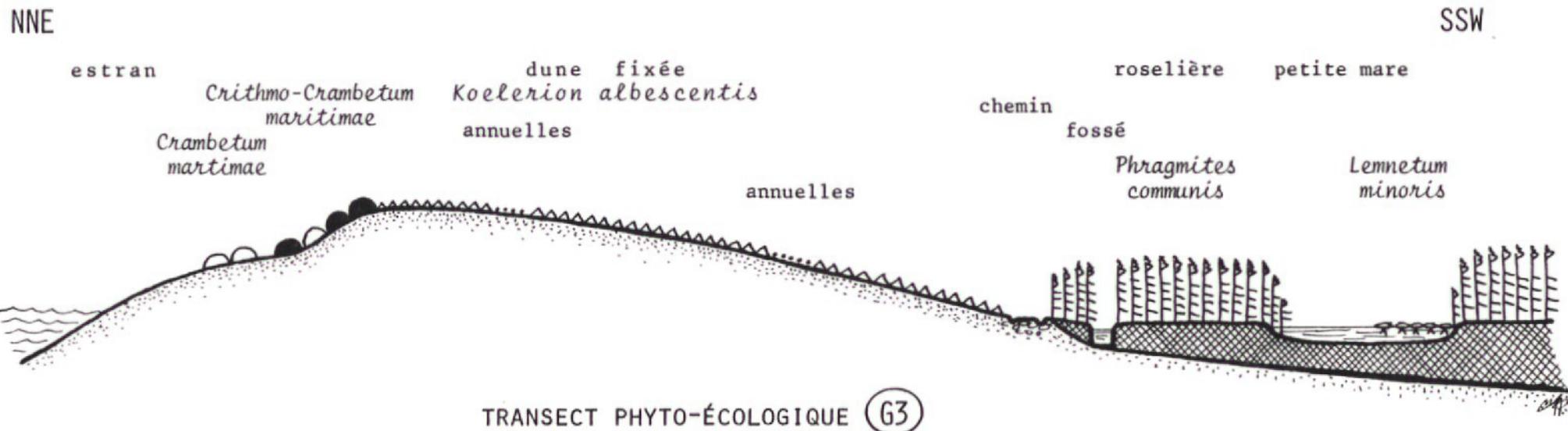
La végétation de la mare proprement dite est pauvre mais ses contacts avec des milieux divers, d'une part, et les grandes roselières qui l'enserrent, d'autre part, lui confèrent un intérêt écosystémique certain. On observe de plus toute une série de prairies hygrophiles variées et non encore modifiées par les techniques modernes de l'agriculture.

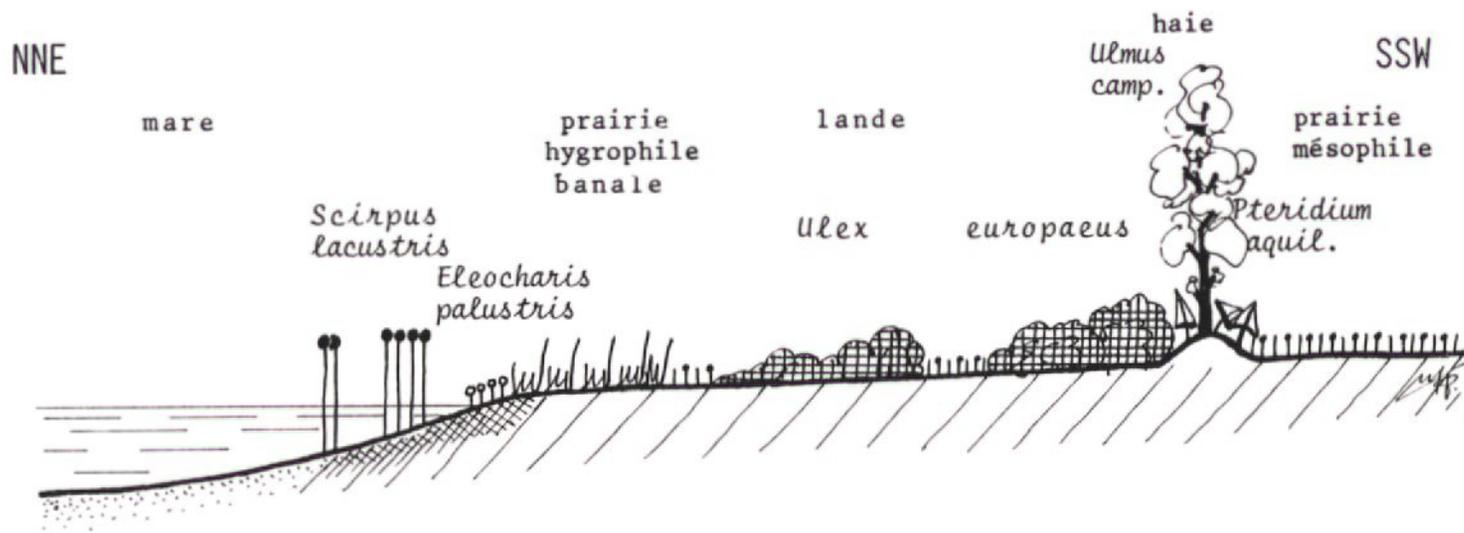
Ces formations contiennent elles aussi un certain nombre de plantes peu communes en Normandie, telles que : *Epilobium palustre*, *Parentucellia viscosa*, *Triglochin palustre*, *Sium erectum*, *Baldellia ranunculoides*, etc...

Par son originalité, par sa complexité en même temps que par son unité, l'ensemble du site mérite protection. Il a jusqu'alors été à peu près épargné mais de graves menaces pèsent.

Les zones rudéralisées, bien que riches en espèces diverses, devraient être restaurées ; en particulier le grand dépôt d'ordures qui défigure totalement les abords de la mare à l'est et qui en pollue déjà certainement les eaux. Le problème général de l'assainissement de ces eaux devrait d'ailleurs être étudié afin de leur redonner toutes leurs potentialités biologiques.

Le cordon dunaire, seul garant de la survie de l'ensemble face à l'agression marine, gagnerait beaucoup à être protégé strictement d'un certain nombre de causes de dégradations. Il conviendrait d'y interdire la circulation des véhicules, le camping sauvage et tout enlèvement de sable.





B - A V I F A U N E

Gattemare est un marais littoral, situé sur la commune de Gatteville (Manche), à l'extrémité nord-est de la péninsule cotentinoise.

Depuis 1963, 187 espèces ont été vues à Gatteville, dont plus de 130 à Gattemare précisément. Et pourtant aucun observateur résident n'a effectué d'observations suivies. Seules des visites irrégulières de quelques jours au plus y ont été faites, ce qui rend encore plus remarquable la richesse spécifique de ce site.

A) Pourquoi cette richesse ?

Cette diversité et parfois cette abondance d'oiseaux qui est remarquable aux périodes migratoires, peut s'expliquer par 2 sortes de raisons : les unes biogéographiques, les autres locales liées aux biotopes offerts.

1) La position géographique de la Pointe de Barfleur.

A l'extrémité de la presqu'île du Cotentin, cette Pointe concentre les vols migratoires tant marins que continentaux. Parmi ceux-ci, on peut distinguer les migrateurs à "voie étroite" et les migrateurs à "front large".

Parmi les migrateurs à "voie étroite" on peut observer à Gatteville des oiseaux qui migrent en suivant le littoral : ce sont essentiellement des limicoles (dont 23 espèces ont été observées), des labbes, des sternes et des laridés. Il en est d'autres qui, obligés de traverser la mer de la Manche, cherchent à raccourcir au maximum leur voyage au-dessus de la mer en passant par le Cotentin qu'ils abordent par Gatteville ; ainsi ils diminuent la durée de la traversée : ce sont surtout des rapaces (Bondrées par exemple).

Les migrations à "front large" sont le fait des passereaux. Ils migrent sans suivre préférentiellement la côte, ni même en choisissant les "isthmes". Cependant les caps concentrent le flux migratoire en regroupant tous les oiseaux passant à proximité.

Tout ceci explique les observations exceptionnelles qui ont été faites à Gattemare ou dans ses environs immédiats (Pluvier Guignard, Pipit de Richard, (2 observations), Bruant à calotte blanche (1 observation probable), dont les observations en France sont rarissimes) et le passage quantitativement important d'espèces plus banales (Hirondelle de cheminée, de rivage, Pipit farlouse, Bergeronnette printanière, Linotte mélodieuse).

2) les biotopes de Gattemare

A Gattemare existent 2 biotopes peu représentés en Normandie et encore moins dans le département de la Manche, ce sont : le plan d'eau libre et la phragmitaie. Les plans d'eau libre sont peu nombreux et toujours de surface réduite (mis à part Vauville et la Mare de Bouillon).

La phragmitaie joue un rôle d'abri pour les migrateurs et constitue un lieu d'escale important. Sa disparition les obligerait à allonger leur voyage, accentuerait leur fatigue, donc leurs pertes. Cette "roselière" amplifie donc le rôle géographique de la Pointe de Barfleur et son importance comme escale migratoire.

B) Les oiseaux et les biotopes.

Les populations aviennes sont étroitement dépendantes des biotopes qu'elles fréquentent. A Gattemare, nous distinguerons le plan d'eau libre, la phragmitaie, le cordon littoral et le haut de plage et enfin la bordure bocagère. Ils constituent selon les saisons des lieux de nidification ou de repos, ce sont aussi des zones de nourrissage.

1) Le plan d'eau.

a. Pour certaines espèces, le plan d'eau libre ne constitue qu'un abri lors de tempêtes (c'est le cas du Fou de Bassan) ou plus régulièrement un reposoir : les Cormorans et les Laridés y sont régulièrement observés.

b. Pour d'autres, (ou les mêmes parfois) il est un lieu de nourrissage. 3 catégories d'oiseaux se partagent les ressources trophiques du plan d'eau :

- les oiseaux plongeurs (souvent piscivores). Plusieurs espèces coexistent car elles utilisent des techniques de pêche différentes et capturent donc des proies différentes, ce qui limite la concurrence interspécifique. D'autre part existe pour certaines d'entre elles un décalage dans l'époque de leur présence. Ont été observés les Plongeurs arctique et catmarin (en hiver), les Grèbes huppé et jougris (en hiver) et castagneux (toute l'année), les canards plongeurs (Fuligules milouin et milouinan en hiver, Fuligule morillon toute l'année et même Harelde de Miquelon, dont la présence dans les eaux françaises est très rare), les Foulques, et enfin les Sternes et Guifette en migration et le Martin-pêcheur.

- les canards de surface (colvert, pilet, sarcelles, chipeau, siffleur) surtout présents en hivernage ou en migration et les poules d'eau sédentaires exploitent les hauts fonds et les rives. Ils se nourrissent des invertébrés et des plantes aquatiques. Leurs effectifs seraient sans doute plus importants si ils ne supportaient pas à eux seuls ou peu s'en faut la pression de la chasse.

-les échassiers et les espèces assimilées ont des régimes alimentaires variés. Certains sont piscivores (Héron cendré observé régulièrement) ; d'autres filtrent l'eau (Spatule de passage régulier au cours de sa migration qui la conduit d'Andalousie en Hollande, Flamant rose d'observation exceptionnelle) ; les limicoles enfin se nourrissent dans la vase et se répartissent les proies en fonction de leur profondeur dans le sédiment.

c. Finalement, le plan d'eau est un biotope de nidification utilisé par le Grèbe castagneux et la Foulque. Peu d'espèces en effet savent construire des nids sur le plan d'eau en raison des variations éventuelles de niveau. Le Grèbe huppé ne niche pas, cependant sa nidification récente à Bouillon et son essor démographique général peuvent nous laisser penser à son installation prochaine.

2) La phragmitaie

C'est le secteur le plus vaste et aussi le plus riche. Il accueille tout au long de l'année un grand nombre d'espèces.

a. En période de nidification, plusieurs groupes d'oiseaux y trouvent la possibilité d'y mener à bien leur couvée grâce à la discrétion offerte par ce biotope. Nous pouvons distinguer 3 catégories :

a.1 : la Poule d'eau, le Canard colvert et la Sarcelle d'hiver sont nicheurs certains. Si la poule d'eau et le Colvert sont communs, la Sarcelle d'hiver par contre est un nicheur peu abondant en France. Sa distribution est discontinue et Gattemare constitue un des rares lieux littoraux de nidification de cet oiseau continental. Le Morillon a pu être observé cette année en période de nidification (en Juillet). Ceci laisse à penser qu'il niche à Gattemare ou va y nicher. En effet, cette espèce orientale est en expansion en Europe de l'Ouest. Il niche en Cotentin depuis 1978 (à Vauville) et pourrait donc s'installer à Gattemare. Les canards recherchent surtout la phragmitaie pour y dissimuler leurs nids. Il existe d'autres oiseaux

pour qui la phragmitaie constitue leur lieu de nidification et de nourrissage :

a. 2 : le Râle d'eau est un hôte extrêmement discret dont le statut est difficile à préciser.

Le Bruant des roseaux est un oiseau répandu dans tous les milieux humides, sa présence à Gattemare est donc normale.

La Mésange à moustaches niche à Gattemare depuis 1979. Elle avait déjà été observée en hiver auparavant. Trois lieux de nidification seulement sont connus en Normandie (c'est donc un nicheur extrêmement rare) : le Marais du Hode, sur la rive droite de l'estuaire de la Seine, Ver-sur-Mer sur le littoral du Calvados, et Gattemare depuis cette année. En France, cette espèce occupe le littoral du Languedoc, celui du Sud de la Bretagne et quelques points le long de la mer de la Manche. L'installation dans notre région fait probablement suite à une translation d'une partie des populations hollandaises qui se seraient déplacées à la suite de l'assèchement de leur biotope d'origine et qui auraient gagné notre région au début des années 70.

Les fauvettes aquatiques trouvent dans la phragmitaie leur biotope d'élection : 4 espèces y nichent, les plus abondantes sont le Phragmite des joncs et la Rousserolle effarvate. Si le Phragmite habite surtout la bordure de la roselière (il affectionne les zones à végétation variée peu élevée (joncs, iris, saules peu élevés), la Rousserolle est plus inféodée à la phragmitaie, elle y niche en "pseudo-colonies", plus ou moins lâches, et atteint même parfois des densités assez élevées. Elle est souvent parasitée par le Coucou. Depuis peu d'années, nichent en outre 2 fauvettes aquatiques d'origine méditerranéenne : ce sont la Bouscarle de Cetti et la Cisticole des joncs. Cette dernière espèce n'a pas cependant été revue depuis le rude hiver 1978-1979 qui l'a affectée gravement. Trois autres espèces non nicheuses jusqu'ici ont pu être observées à Gattemare : la Rousserolle turdoïde, en période de migration, bien qu'elle soit là en-dehors de son aire de répartition ; de même ont été capturées au filet

des Locustelles tachetée et luscinioidé en migration.

a.3 : les rapaces. Sur le site de Gattemare même, peu de rapaces peuvent nicher si ce n'est le Busard des roseaux. Il est observé depuis de nombreuses années à Gattemare, sa nidification possible n'y a cependant jamais été prouvée. De nombreux rapaces viennent chasser sur Gattemare : les 2 autres espèces de Busards (St Martin et cendré), le Faucon hobereau et la Crécerelle. Cette diversité, à un niveau élevé des pyramides alimentaires peut être considérée comme un indice de variété spécifique des niveaux inférieurs et révèle l'importance de la biomasse qu'ils représentent.

b. En dehors de la saison de nidification, la roselière est un dortoir pour de nombreux oiseaux qui se dispersent dans les environs dans la journée. Ce sont surtout en hiver des fringilles et des bruants. On peut naturellement y voir aussi des rallidés (Poule d'eau, Foulque, Râle d'eau), des canards qui y trouvent l'abri vers lequel ils sont contraints de se réfugier en raison de la chasse. Nous retrouvons aussi des rapaces, Faucon émerillon (hivernant rare), Busard St Martin et Hibou des marais.

En période de migration, de nombreux oiseaux y trouvent temporairement, le temps d'une escale, l'abri et la source de nourriture qui leur sont indispensables. Les espèces pour qui cette étape est régulière sont des Hironnelles, des Pipits, des Bergeronnettes et aussi des Fauvettes. C'est à cette époque que peuvent être vues des espèces exceptionnelles : le Héron pourpré, héron méridional dont les apparitions au Nord de la Loire sont accidentelles, et la Gorge-bleue, petit turdidé qui ne niche pas en Normandie.

3) Le cordon littoral et le haut de plage.

De nombreux oiseaux peuvent y être vus au passage ou en hiver. Ce sont des granivores essentiellement : Verdier, Linotte, Pinsons, Bruants jaune, zizi, des roseaux, proyer et même le Bruant des neiges, espèce nordique, dont quelques individus hivernent dans notre région et qui a été plusieurs fois observé à Gattemare.

Peu d'oiseaux nichent dans ce biotope, car il existe peu d'abris sur la pelouse et la fréquentation touristique croissante agit à la fois par dérangement direct et par destruction de ce biotope fragile. Le Tadorne de Belon pourrait y nicher : 1 mâle y a été vu à une époque favorable cette année (il est un hôte habituel des estuaires et des havres). Pour le moment nichent là 2 espèces communes : l'Alouette des champs et le Pipit farlouse qui sont très abondants, et une plus rare le Traquet motteux dont quelques couples sont présents : cette espèce autrefois bien répandue a vu sa distribution se restreindre peu à peu et se limite progressivement aux pelouses d'altitude et aux dunes. En Normandie, il ne niche plus régulièrement que dans les massifs dunaires du Cotentin.

Sur la plage, l'espèce la plus "intéressante" est le Gravelot à collier interrompu. En effet, une population de 3 couples (cette année) s'y maintient alors qu'elle régresse en beaucoup de régions. Elle a ainsi disparu de Grande-Bretagne depuis la 2^e guerre mondiale et a abandonné des stations en Normandie où elle nichait auparavant. Sa distribution devient donc discontinue et en Normandie ce Gravelot ne niche plus, outre Gatteville, qu'entre La Baie du Mt St Michel et Flamanville. Comme il établit son nid sur la laisse de haute mer il est sensible à la fréquentation.

Nicheur au cours des années 70-75, le Pipit maritime n'y a pas été revu cette année, en raison peut-être de la prospection tardive, à partir de Juillet. Il semble cependant que cette espèce ait subi, à l'échelon régional, une régression importante puisqu'elle a même disparu presque complètement de la Hague.

4) La bordure bocagère, les près humides, le ruisseau.

Ce milieu varié est fréquenté par de nombreuses espèces en toutes saisons. Certaines y nichent : la Bergeronnette grise fréquente le ruisseau, c'est un nicheur cavernicole qui sait utiliser les constructions humaines.

La Bergeronnette printanière, hôte de la prairie humide et niche sur le sol. Il s'agit là de la sous-espèce anglaise Motacilla flava flavissima. L'autre sous-espèce, M. f. flava, plus commune dans le reste de la France a été observée en migration.

le Traquet pâtre niche dans la zone arbustive

le Traquet tarier préfère lui les prairies humides, il est beaucoup plus rare et localisé en Normandie que le précédent.

de nombreux autres Turdidés (Rouge-gorge, Grive musicienne, Merle noir), des Fauvettes dont la Pitchou, qui affectionne les landes à ajoncs, sont aussi présents. Des mésanges, des Bruants et de Fringilles, le Moineau domestique, l'Etourneau sansonnet et quelques Corvidés s'ils sont plus communs sont cependant par leur diversité l'indice d'un milieu riche et varié.

C) Conclusion

Gattemare présente donc un incontestable intérêt ornithologique. Les biotopes offerts par ce site, rares et localisés en Normandie, font que les oiseaux qui y sont inféodés, sont observés là régulièrement, en particulier les espèces nicheuses décrites ci-dessus.

En hiver, le rôle modeste de Gattemare, en regard des potentialités offertes, est la conséquence de la chasse. Cependant, des espèces rares voire exceptionnelles peuvent y être observées.

C'est en période migratoire que Gattemare joue un rôle essentiel : sa position géographique et la présence de la roselière et du plan d'eau font de ce site un lieu d'escale privilégié pour de nombreuses espèces. Sa disparition, ou son altération, obligerait de nombreux migrants à allonger leur étape et donc affecterait leur survie.

Signalons pour terminer la menace grandissante de la fréquentation touristique sur le cordon littoral : ses excès entraînent une dégradation du cordon dérangeant les oiseaux surtout nicheurs. Cet impact se fait malheureusement sentir sur des espèces "fragiles" dont le déclin ne pourrait être ralenti que par la protection des milieux qu'elles fréquentent. Nous donnerons en annexe 1 la liste des oiseaux observés à Gattemare s.s. de 1963 à 1979. L'annexe 2 indique les résultats du baguage effectué à Gattemare.

Nous remercions tous les observateurs qui ont communiqué leurs données et en particulier les organisateurs des camps de baguage qui se sont déroulés à Gattemare de 1963 à 1974.

Annexe 1 : limite des espèces observées à Gattemare s.s. depuis 1963.
(les espèces dont le nom est souligné sont nicheuses)

Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
Grèbe jougris	<i>Podiceps griseigena</i>
<u>Grèbe castagneux</u>	<u><i>Tachybaptus rufficollis</i></u>
Fou de Bassan	<i>Sula bassana</i>
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>
Flamant rose	<i>Phoenicopterus ruber</i>
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>
<u>Tadorne de Belon</u>	<u><i>Tadorna tadorna</i></u>
<u>Canard colvert</u>	<u><i>Anas platyrhynchos</i></u>
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>
<u>Sarcelle d'hiver</u>	<u><i>Anas crecca</i></u>
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>
<u>Fuligule morillon</u>	<u><i>Aythya fuligula</i></u>
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>
Harelde de Miquelon	<i>Clangula hyemalis</i>
Epervier	<i>Accipiter nisus</i>
<u>Busard des roseaux</u>	<u><i>Circus aeruginosus</i></u>
Busard St Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
<u>Râle d'eau</u>	<u><i>Rallus aquaticus</i></u>
<u>Poule d'eau</u>	<u><i>Gallinula chloropus</i></u>
<u>Foulque macroule</u>	<u><i>Fulica atra</i></u>
Huitrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>

Petit gravelot	Charadrius dubius
<u>Gravelot à collier interrompu</u>	Charadrius alexandrinus
Bécassine des marais	Gallinago gallinago
Courlis cendré	Numenius arquata
Courlis corlieu	Numenius phaeopus
Barge rousse	Limosa lapponica
Chevalier gambette	Tringa totanus
Chevalier aboyeur	Tringa nebularia
Chevalier culblanc	Tringa ochropus
Chevalier sylvain	Tringa glareola
Chevalier guignette	Tringa hypoleucos
Bécasseau variable	Calidris alpina
Chevalier combattant	Philomachus pugnax
Goéland marin	Larus marinus
Goéland brun	Larus fuscus
Goéland argenté	Larus argentatus
Goéland cendré	Larus canus
Mouette rieuse	Larus ridibundus
Sterne caugek	Sterna sandvicensis
<u>Pigeon ramier</u>	Columba palumbus
<u>Tourterelle des bois</u>	Streptopelia turtur
Tourterelle turque	Streptopelia decoacto
<u>Coucou</u>	Cuculus canorus
Hulotte	Strix aluco
Hibou des marais	Asio flammeus
Effraie	Tyto alba
Martinet	Apus apus
Martin-pêcheur	Alcedo atthis
Huppe	Upupa epops
Pic vert	Picus viridis
Pic épeiche	Dendrocopos major
Pic mar	Dendrocopos medius
Torcol	Jynx torquilla
<u>Alouette des champs</u>	Alauda arvensis
Hirondelle de rivage	Riparia riparia
Hirondelle de cheminée	Hirundo rustica
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbica
<u>Pipit farlouse</u>	Anthus pratensis
Pipit des arbres	Anthus trivialis
Pipit spioncelle	Anthus spinoletta
<u>Bergeronnette printanière</u>	Motacilla flava
<u>Bergeronnette grise</u>	Motacilla alba

Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea
<u>Accenteur mouchet</u>	Prunella modularis
<u>Troglodyte</u>	Troglodytes troglodytes
<u>Traquet tarier</u>	Saxicola rubetra
<u>Traquet pâtre</u>	Saxicola <u>torquata</u>
<u>Traquet motteux</u>	Oenanthe oenanthe
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus
<u>Rouge gorge</u>	Erithacus rubecula
Rossignol	Luscinia megarhynchos
Gorge-bleue	Luscinia svecica
<u>Merle-noir</u>	Turdus merula
Grive mauvis	Turdus iliacus
<u>Grive musicienne</u>	Turdus philomelos
<u>Grive draine</u>	Turdus viscivorus
<u>Bouscarle de Cetti</u>	Cettia cetti
Locustelle luscinioides	Locustella luscinioides
Locustelle tachtée	Locustella naevia
<u>Phragmite des joncs</u>	Acrocephalus schoenobaenus
<u>Rousserolle effarvatte</u>	Acrocephalus scirpaceus
Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta
<u>Fauvette des jardins</u>	Sylvia borin
<u>Fauvette grisette</u>	Sylvia communis
Fauvette babillarde	Sylvia curruca
<u>Fauvette à tête noire</u>	Sylvia atricapilla
<u>Fauvette pitchou</u>	Sylvia undata
<u>Cisticole des joncs</u>	Cisticola juncidis
<u>Pouillot fitis</u>	Phylloscopus trochilis
<u>Pouillot véloce</u>	Phylloscopus collybita
Roitelet huppé	Regulus regulus
Roitelet triple bandeau	Regulus ignicapillus
<u>Mésange à moustaches</u>	Panurus biarmicus
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus
<u>Mésange bleue</u>	Parus caeruleus
<u>Mésange charbonnière</u>	Parus major
Mésange nonnette	Parus palustris
Mésange boréale	Parus montanus

Sittelle torchepot	Sitta europea
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla
<u>Bruant jaune</u>	Emberiza citrinella
Bruant zizi	Emberiza cirrus
<u>Bruant des roseaux</u>	Emberiza schoeniclus
Bruant des neiges	Plectrophenax nivalis
<u>Pinson des arbres</u>	Fringilla coelebs
Pinson du Nord	Fringilla montifringilla
<u>Linotte mélodieuse</u>	Acanthis cannabina
Bouvreuil	Pyrrhula pyrrhula
Serin cini	Serinus serinus
<u>Verdier</u>	Chloris chloris
<u>Chardonneret</u>	Carduelis carduelis
<u>Moineau domestique</u>	Passer domesticus
<u>Etourneau sansonnet</u>	Sturnus vulgaris
Geai des chênes	Garrulus glandarius
<u>Pie bavarde</u>	Pica pica
Corbeau freux	Corvus frugilegus
Corneille noire	Corvus corone

Annexe 2 : résultats des camps de baguage effectués à Gatteville :

- aux printemps des années 1963 à 1973 : P (soit 50 jours de baguage environ
- aux automnes 1971 et 1974 : A (soit moins de 10 jours de baguage)

espèces	Nombre total d'oiseaux bagués	
	P	A
Falco columbarius	1	
Falco tinnunculus	1	
Coturnix coturnix	1	
Gallinago gallinago	1	
Tringa hypoleucos	5	
Calidris alpina	3	
Calidris canorus	2	

espèces	nombre total d'oiseaux bagués	
	P	A
<i>Tyto albus</i>	3	
<i>Alcedo atthis</i>	2	4
<i>Upupa epops</i>	2	
<i>Picus viridus</i>	2	
<i>Dendrocopos major</i>	1	
<i>Garrulus glandarius</i>	2	
<i>Alauda arvensis</i>	3	
<i>Hirundo rustica</i>	254	4
<i>Riparia riparia</i>	315	
<i>Delichon urbica</i>	3	
<i>Parus major</i>	26	24
<i>Parus caeruleus</i>	27	44
<i>Parus palustris</i>	2	1
<i>Parus montanus</i>	3	
<i>Aegithalos caudatus</i>	7	15
<i>Sitta europaea</i>	3	
<i>Certhia brachydactyla</i>	13	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	55	10
<i>Turdus viscivorus</i>	11	
<i>Turdus philomelos</i>	70	3
<i>Turdus merula</i>	114	6
<i>Turdus iliacus</i>	1	
<i>Oenanthe oenanthe</i>	33	
<i>Saxicola torquata</i>	14	9
<i>Saxicola rubetra</i>	10	1
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	26	1
<i>Erithacus rubecula</i>	42	13
<i>Luscinia megarhynchos</i>	4	
<i>Luscinia svevico</i>	1	
<i>Cettia cetti</i>	11	7
<i>Locustella naevia</i>	8	
<i>Locustella luscinioides</i>	1	
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	38	1
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	520	
<i>Sylvia borin</i>	24	1
<i>Sylvia atricapilla</i>	42	1

espèces	Nombre total d'oiseaux bagués	
	P	A
<i>Sylvia communis</i>	97	8
<i>Sylvia curruca</i>	20	
<i>Sylvia undata</i>	1	
<i>Hippolais polyglotta</i>	1	
<i>Phylloscopus collybita</i>	98	6
<i>Phylloscopus trochilus</i>	206	9
<i>Regulus regulus</i>	3	22
<i>Regulus ignicapillus</i>	1	
<i>Prunella modularis</i>	139	34
<i>Anthus pratensis</i>	20	1
<i>Anthus trivialis</i>	10	
<i>Anthus spinoletta</i>		1
<i>Motacilla flava</i>	58	
<i>Motacilla cinerea</i>	3	
<i>Motacilla alba</i>	3	
<i>Chloris chloris</i>	56	22
<i>Carduelis carduelis</i>	75	14
<i>Acanthis cannabina</i>	289	27
<i>Serinus serinus</i>	13	
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	95	9
<i>Fringilla coelebs</i>	19	2
<i>Fringilla montifringilla</i>	1	
<i>Emberiza cirrus</i>	1	
<i>Emberiza citrinella</i>	1	1
<i>Emberiza schoeniculus</i>	70	13
<i>Passer domesticus</i>	12	
<i>Sturnus vulgaris</i>	154	1

II ETUDE FONCIERE

COMMUNE DE GATTEVILLE-PHARE

1 - Liste des Parcelles

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance	N° du Compte	PROPRIETAIRES
A	188	Le Clos du Vey	55.40	L 21	LARONCHE Suzanne
	189	" "	63.50	L 21	" "
	190	Le Fond Duval	43.40	L 21	" "
	191	" "	31.50	R 18	ROSE Marie-Thérèse
	192	" "	29.10	F 52	FICHET Pierre
	193	La Petite Commune	19.70	+ 7	Commune de Gatteville-Phare
	194	La Mayenne	2.14.70	+ 12	S.A. du Val de Saire
	202	La Grande Commune	7.67.00	+ 12	" "
	207	Le Pré	58.00	L 15	LARONCHE Auguste
	213	Le Grand Pré	1.73.40	+ 12	S.A. du Val de Saire
	214	Le Matel	2.55.70	+ 12	" "
	215	Le Grand Pré	83.39	+ 12	" "
	216	Le Clos Barge	1.44.40	+ 12	" "
	217	" "	2.70.00	L 81	M. LE GREULEY Pierre
	218	" "	1.50.50	L 81	" "
	225	Le Clos Neuf	1.99.80	R 21	Mme RUFFRAY Guy
	226	Les Grands Colins	3.16.80	R 21	" "
	227	" "	1.67.80	+ 12	S.A. du Val de Saire
	228	Gatemare	21.46.50	+ 12	S.A. du Val de Saire
	229	La Mielle	7.01.60	+ 7	Commune de Gatteville-Phare
	230	Les Grands Colins	1.21.00	+ 12	S.A. du Val de Saire
	231	" "	1.29.50	+ 12	" "
	232	" "	1.71.20	+ 18	SAFER de Basse-Normandie
	233	" "	87.00	+ 18	" "
	234	" "	1.36.70	R 21	Mme RUFFRAY Guy
	243	" "	1.03.80	+ 18	SAFER de Basse-Normandie
	244	" "	89.30	+ 12	S.A. du Val de Saire
	245	" "	94.20	+ 18	SAFER de Basse-Normandie
	589	" "	33.61	L 81	M. LE GREULEY Pierre
	590	" "	1.16.10	L 81	" "

2 - Liste des Propriétaires

Numéro du Compte	NOM, ADRESSE et PARCELLES
+ 7	Commune de Gatteville-Phare Parcelles : A 193, 229.
+ 12	Société Anonyme du Val de Saire, 127 Avenue de Villers - 75017 PARIS Parcelles : A 194, 202, 213, 214, 215, 216, 227, 228, 230, 231, 244.
+ 18	SAFER de Basse-Normandie, rue Bicoquet - 14000 CAEN Parcelles : A 232, 233, 243, 245.
F 52	Mme FICHET Pierre, Village de la Clerauderie - 50129 TEURTHEVILLE-BOCAGE Parcelle : A 192.
L 15	M. LARONCHE Auguste, L'Hotel Marchand, Cametours - 50570 MARIGNY. Parcelle : A 207.
L 21	Mlle LARONCHE Suzanne, 4 rue Ste Anne, B.P. 10, 44680 STE PAZANNE Parcelles : A 188, 189, 190.
L 81	M. LE GREULEY Pierre, nu propriétaire, Pauville, Gatteville-Phare, 50760 BARFLEUR Parcelles : A 217, 218, 589, 590.
R 18	Mlle ROSE Marie-Thérèse, Village de Pauville, Gatteville-Phare, 50760 BARFLEUR. Parcelle : A 191.
R 21	Mme RUFFRAY Guy, née LEGREULEY Simone, nu proprié- taire, La Lucasserie, Tocqueville, 50330 ST PIERRE EGLISE Parcelles : A 225, 226, 234.

COMMUNE DE GOUBERVILLE

1 - Liste des Parcelles

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance	N° du Compte	PROPRIETAIRES
A	90	Hougue du Butin	1.84.00	+ 5	S.A. du Val de Saire
	92	La Grève	3.66.70	+ 2	Commune de Gouberville
	93	Mare	1.67.10	+ 5	S.A. du Val de Saire
	94	Le Marais	19.93.66	+ 5	" " "
	168	Le Grand Pré	1.29.70	+ 5	" " "
	169	Pré de l'allée	44.80	+ 5	" " "
	354	Le Bois du Nau	25.52	+ 2	Commune de Gouberville
	355	" "	11.84	+ 2	Commune de Gouberville
	356	" "	13.42	+ 1	Etat, Administr. des Domaines
ZC	67	Les Butins	1.04.30	A 11	M. AMBROIS Eugène
	68	Les Ecluses	43.00	R 3	MM. ROSE Maurice et Jean
	82	Les Ecluses	3.00.24	M 28	M. MOREL Jean Albert
ZB	8	Le Bas de la Rue	1.51.70	L 4	M. LARONCHE Etienne
	9	" "	42.80	P 2	Mme POULET Marie

2 - Liste des Propriétaires

N° du Compte	NOM, ADRESSE et PARCELLES
+ 1	Etat par l'administration des Domaines Parcelle : A 356.
+ 2	Commune de Gouberville Parcelles : A 92, 354, 355 ; .
+ 5	Société Anonyme du Val de Saire, 11 rue Mariotte - 75017 PARIS Parcelles : A 90, 93, 94, 168, 169.
A 11	M. AMBROIS Eugène, Le Bas de la Rue, Gouberville, 50330 ST PIERRE-EGLISE Parcelle : ZC 67.
L 4	M. et Mme LARONCHE Etienne, Le Bas de la Rue, Gouberville, 50330 ST PIERRE-EGLISE. Parcelle : ZB 8.
L 5	M. LARONCHE Etienne, nu-propiétaire, (adresse ci-dessus). Parcelle
M 28	M. MOREL Jean Albert, Ferme de Réville, Gouberville, 50330 ST PIERRE-EGLISE. Parcelle : ZC 82.
P 2	Mme POULET Marie, 32 Bd de la Liberté - 35000 RENNES Parcelle : ZB 9.
R 3	Messieurs ROSE Maurice et Jean (indivis), Hameau de Ranville, Gatteville-Phare, 50760 BARFLEUR. Parcelle ZC 68.